

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 90 (1954)
Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



BON

à coller sur une carte postale et
à envoyer à la FLAWA, FABRI-
QUES SUISSES D'OBJETS DE
PANSEMENT ET D'OUATES S.A.
FLAWIL

*Veillez m'envoyer gratuitement
pour distribuer aux élèves :*

..... horaires VINDEX
..... tableaux de premiers
secours

Nom :

Adresse :



ACTUALITÉ DU LIVRE

Vient de paraître :

LE SUPPLÉMENT

AU GRAND LAROUSSE DU XX^{ème} SIÈCLE EN 6 VOLUMES

**L'activité mondiale de ces 20 dernières années
dans tous les domaines**

Un complément **indispensable** au grand Larousse pour les
possesseurs des éditions parues avant 1946 - 472 PAGES -
8000 ARTICLES - 400 ILLUSTRATIONS - 53 CARTES

1 vol. relié (vert ou rouge)

Fr. 55.70 envoi partout et franco

Librairie Gonin Frères, 2 Grand-Pont, Lausanne

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Pâques 1954. — Vaud: Conférences officielles de district. — Bravo! — Postes au concours. — Ecole Pestalozzi, Echichens. — Genève: U. I. G. M.: Convocation. — Caisse maladie. — U. I. G. D.: Groupe des jeunes. — U. A. E. E.: Goupe d'échanges. — Neuchâtel: Le Grand Conseil et le fonds de retraite. — Assemblée des délégués. — Section de Neuchâtel. — Congrès 1954 - Expositions. — Un deuil. — Jura bernois: Dans nos écoles normales. — Bibliographie. — Variété.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Gilbert Etienne: Stage d'études international. — Education civique internationale. — Poésie. — R. M.: Géographie: Question d'intelligence. — Bibliographie.

Partie corporative

PAQUES 1954

Le Bulletin ne paraîtra pas le samedi 17 avril, la veille de Pâques, le numéro étant consacré tout entier à l'Educateur.

G. W.

VAUD

CONFÉRENCES OFFICIELLES DE DISTRICT

Le « Bulletin officiel » No 2 de mars 1954 informe le Corps enseignant primaire vaudois que des conférences de district auront lieu en mai de cette année.

Sujet : **L'enseignement par l'image.**

- a) L'image dans les livres ;
- b) La documentation de la centrale ;
- c) Le film fixe et animé ;
- d) Le cinéma à l'école.

Les présidents des sections voudront bien désigner immédiatement les responsables de cette étude et communiquer au C.C. **jusqu'au 20 avril 1954, dernier délai :**

- a) la composition de la Commission devant étudier ce sujet ;
- b) le nom du rapporteur.

Merci d'avance pour votre exactitude !

Comité S.P.V.

BRAVO !

Félicitons le Service de l'enseignement primaire et le bureau des fournitures scolaires d'avoir simplifié les « tableaux d'examens ». Il est toujours difficile de changer quelque chose à l'ordre établi, aussi tout effort dans ce sens est-il apprécié par le corps enseignant que rebute seul le travail fastidieux et improductif.

E. B.

POSTES AU CONCOURS

Le bulletinier vient de recevoir la liste des places à repourvoir dans le canton en ce qui concerne le corps enseignant primaire. Il y en a **114** ! Afin de ne pas employer 4 pages du « Bulletin », et cela à titre exceptionnel, nous renvoyons les intéressés à la « Feuille des Avis officiels » que l'on trouve dans chaque commune.

ECOLE PESTALOZZI, ECHICHENS

Le Comité de l'Ecole Pestalozzi (Asile rural vaudois) était convoqué le samedi 27 mars à la Salle des conférences du service de l'enseignement primaire du D.I.P. à Lausanne. Présidence : Dr Charles Guisan, Mézières.

Les deux points principaux de l'ordre du jour étaient :

- a) Présentation des plans définitifs de réorganisation de l'Ecole Pestalozzi ;
- b) Démarche auprès du Conseil d'Etat en vue d'obtenir l'appui nécessaire de l'Etat de Vaud pour l'exécution de la première étape.

Les Plans sont adoptés définitivement après explications du président et du directeur, M. Jacques Besson. Ils ont obtenu l'approbation entière des experts et services fédéraux compétents. L'architecte, M. Georges Cruchet, de Morges, les a modifiés et refaits maintes fois avec la plus grande complaisance. Ils sont maintenant tout à fait au point. Disons que le bâtiment principal et les pavillons prévus chacun pour 15 élèves n'ont rien de luxueux, mais sont suffisamment spacieux, clairs, bien exposés et pratiques et répondent aux exigences actuelles en matière d'éducation et d'hygiène.

Quant à la première étape, elle comprendrait la construction d'un **bâtiment principal** : direction, réfectoire, infirmerie, parloir, bureau, logement du directeur, etc., et **deux pavillons** : classe, chambres d'élèves, logement pour un instituteur et sa famille (maison des grands et maison des moyens). Il faudrait aussi transformer le bâtiment-école existant, entreprendre des travaux d'extérieur, construire une fosse septique. En outre, le mobilier et les machines devraient être complétés.

Tout cela ne peut se faire qu'avec l'aide de l'Etat et aussi celle du public qui a d'ailleurs magnifiquement soutenu jusqu'ici cette œuvre vaudoise éminemment utile.

Après quelques modifications, un projet de lettre à adresser au Conseil d'Etat a été approuvé à l'unanimité des 18 membres présents.

Ajoutons que notre collègue A. Delacrétaz, maître de travaux manuels à Morges est le secrétaire du Comité d'Echichens et que F. Chappuis, inst. à Gollion représente la S.P.V. Le soussigné était délégué du Comité central.

E. B.

GENÈVE

U. I. G. — MESSIEURS

Les membres de la section sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le **mercredi 7 avril 1954**, à 17 h., au **Café de la Poste**, 57, rue du Stand, 1er étage.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Mutations.
3. Communications du comité.
4. **Examen psychologique des candidats.**
5. Propositions individuelles.

**CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS
GENEVOIS**

Pour la trentième fois, la Caisse maladie a tenu son assemblée annuelle qui, avec la même sûreté que le retour des hirondelles ou la réapparition de la salade aux dents-de-lion, nous annonce l'arrivée du printemps.

Une soixantaine de collègues souriants — je suis sûr que la majorité des présents était constituée par des membres fondateurs — ont écouté avec attention le rapport présidentiel de Claret et les commentaires du trésorier Ed. Martin. Comme il y avait un déficit relativement important pour 1953, trésorier et président — l'un et l'autre connaissent la musique — se dispensèrent des propos pessimistes, évocateurs de catastrophes, qu'ils répandent lorsque les réserves s'augmentent.

Et les rapports furent adoptés avec une belle unanimité, et des remerciements au comité, au trésorier, au président, et une augmentation de la cotisation itou.

Chacun a pu constater que l'Office fédéral compétent contrôle les caisses avec tout le sérieux et la minutie qui conviennent et que son interprétation des statuts pour orthodoxe qu'elle soit n'en est pas moins curieuse...

Quant à la guerre froide qui sévit entre médecins et mutualistes, elle semble devoir se terminer bientôt. Acceptons-en l'augure et donnons rendez-vous à tous les membres de la caisse pour une célébration enthousiaste de ce 30^e anniversaire.

Le chœur antique commence à être bien en forme, mais les ténors sont un peu hésitants.

G. W.

GROUPE DES JEUNES DE L'U.I.G. DAMES

Prochaine séance : **mercredi 7 avril**, à la salle de l'épidiascope de l'école de Malagnou, à 16 h. 45.

Nous aurons le plaisir d'entendre une conférence de M. Bouffard : « Dans le Sud tunisien », conférence qui sera illustrée de nombreuses photos inédites.

Le Comité.

U.A.E.E. — GROUPE D'ECHANGES

La prochaine séance est fixée au **lundi 5 avril**, à 16 h. 45, à l'Ecole de St-Antoine. Nous continuerons la confection des jeux d'attention.

M.B. et S.J.

NEUCHÂTEL

LE GRAND CONSEIL ET LE FONDS DE RETRAITE

Le projet de loi sur le nouveau Fonds de retraite a été examiné et discuté par le Grand Conseil en session extraordinaire, le 22 mars dernier.

Dans l'ensemble, la loi a trouvé la faveur des députés. Les questions d'âge de la retraite, de calculs techniques selon les systèmes de capitalisation ou de répartition, d'égalité de cotisation de l'employeur et de l'employé, des charges nouvelles et lourdes que l'Etat aura à assumer, ont donné lieu à des remarques plus ou moins pertinentes et subjectives.

Sans opposition, à une forte majorité, le Parlement a remis l'étude de la loi à une Commission de quinze membres chargée de rapporter à la session ordinaire de mai.

Nous n'avions pas à attendre, pour l'instant, d'autre solution.

W. G.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS (27 mars 1954)

La séance débute par la lecture du procès-verbal de l'Assemblée de 1953. Long travail rédigé par Mlle Perrin avec son soin et sa fidélité habituels.

Puis le compte rendu détaillé du dernier exercice nous est donné par le président, M. Zwahlen, dans un copieux rapport. Les échos un peu pessimistes de plusieurs présidents de section y sont répétés mais l'énorme labeur du C.C. et de ses mandants y a la grosse part. Après cette audition, il faudrait être de mauvaise foi pour ignorer délibérément l'immense effort qui a été fourni pour mener à bonne fin les divers problèmes qui ont préoccupé le C.C. Que l'on songe seulement à la somme de démarches, d'entrevues, de confrontations et de comités qu'a nécessitée le projet du nouveau Fonds de retraite et l'on se gardera de jugements a priori. Au reste, c'est ce que reconnaissent les délégués en l'exprimant au cours de la séance. Quant au rapport lui-même, il paraîtra ici in extenso pendant les vacances d'été. Nous n'en dirons rien de plus.

Le caissier, modèle de précision et de clarté, commente les comptes parus dans l'« Educateur ». La subvention à l'Exposition scolaire permanente a été diminuée dans la mesure où a été augmentée celle de la S.N.T.M.R.F. qui devient de plus en plus l'organe de travail pédagogique pratique de la S.P.N. Le boni de la caisse S.P. s'élève à 1787 fr. 10 et constituera une réserve précieuse pour les frais qu'occasionnera le Congrès romand. Par contre, le déficit de la Caisse d'Entraide (2 139 fr. 37), impose le versement d'une cotisation en 1954. Il s'explique par les fortes prestations que la Caisse a dû consentir en 1953.

M. Rutti, au nom des vérificateurs, rend hommage à la parfaite tenue et à l'exactitude des comptes. Il félicite M. Bille d'avoir rénové sa comptabilité par le système moderne du fichier.

La même cotisation que l'an dernier est fixée par l'assemblée, soit 28 fr., ainsi qu'un versement indispensable de 5 fr. à la Caisse d'Entraide.

Pour 1954, les vérificateurs de comptes proposés par la section de Boudry sont nommés : Mlle Dora Grandjean et M. Francis Perret, de Boudry ; suppléants : Mlle Thérèse Schmid et M. Marcel Rutti.

Enfin a lieu la discussion des rapports : M. Zürcher informe que la section de Neuchâtel alloue annuellement 250 fr. à l'E.S.P. Puis un long débat s'engage entre partisans et adversaires du syndicat, les uns et les autres restant formellement attachés à leurs principes. Chacun estime être dans ses droits, et c'est vrai. Nous déplorerions la vanité de telles passes d'armes si elles n'avaient apporté à cette séance un élément de vie, qui n'était pas pour déplaire, si l'on se rappelle certaines assemblées de délégués très mornes où l'audition des rapports n'était suivie d'aucune discussion. Il faut dire que le récent déballage de griefs, dans ce journal même, qui allait dégénérer en âpre polémique, était à l'origine de l'échange des propos d'aujourd'hui dont nous ne saurions narrer le menu ici. Bornons-nous à dire que les deux causes ont eu de vifs et fervents défenseurs en MM. Jéquier, Mlle Jaquet et E. Hasler que ne réussirent guère à apaiser les termes conciliants et sensibles de M. Max Béguin. De son côté, le président fut très catégorique et défendit énergiquement son point de vue. Pour nous, nous pensons que ces luttes sont plutôt stériles, chaque partie étant bien résolue à ne rien céder.

Le vote est enfin réclamé sur les points suivants :

a) la confiance au C.C.

— Elle lui est accordée à l'unanimité. Le président en est touché et exprime sa reconnaissance pour ce geste reconfortant ;

b) le refus de poursuivre la polémique entre syndiqués et non-syndiqués par la voie de l'« Educateur » ;

— Refus voté par la grande majorité ; 1 opposition ; 3 abstentions.

c) la convocation de la prochaine assemblée générale ailleurs qu'à Corcelles, soit dans une localité qui permette une répartition plus équitable des frais de déplacement.

— Ce vœu est accepté par chacun.

La séance est levée à 17 h. 30.

W. G.

SECTION DE NEUCHÂTEL

Dans son assemblée générale du 13 mars 1954, la section a nommé son nouveau comité comme suit :

Président : M. Xavier Zürcher. Membres : Mlles Heidi Hämmerli, Josette Junod, Jeannine Robert ; MM. Gilbert Aellen, Emile Amstutz, Michel Béraneck, Marcel Renaud et Richard Reymond.

W. G.

CONGRES S.P.R. 1954 — EXPOSITIONS

Le comité d'organisation du Congrès S.P.R. 1954 a prévu pour ses rencontres des 25, 26 et 27 juin prochains à Neuchâtel, une exposition de travaux d'enfants sur le thème suivant : une industrie ou un métier de ma ville ou de mon village.

En complément de cette exposition s'adressant aux classes du can-

ton de Neuchâtel seulement, le comité du Congrès a pensé en organiser une autre, ouverte aux membres du Corps enseignant de la Suisse romande.

Les œuvres susceptibles de figurer à cette exposition se rattacheront à la peinture, au dessin, à la gravure, au modelage, à la sculpture, à la céramique, à la reliure d'art.

Les comités de l'Exposition estiment que les travaux de loisir exécutés par certains de nos collègues méritent de retenir l'attention de l'ensemble du Corps enseignant à l'occasion du Congrès et qu'ils pourront aussi être appréciés par le public en général.

Cependant, cette manifestation artistique, pour être digne d'intérêt doit s'imposer rigueur et discipline. C'est la raison pour laquelle un jury formé de personnes compétentes, prises en dehors du corps enseignant, sera appelé à juger les envois et à opérer, s'il y a lieu, une sélection parmi les travaux de façon que l'exposition ait une valeur artistique réelle.

Le directeur des musées de la ville de Neuchâtel, M. Jean Liniger, mettra à notre disposition une ou deux salles du musée des Beaux-Arts. De ce fait, l'Exposition aura un cadre qui ne manquera pas d'ajouter à sa valeur et à son intérêt.

Nous attendons donc de Mmes, Mlles et MM. les membres du Corps enseignant romand que nos projets intéressent, une inscription préalable aussi rapide que possible qui comportera, avec le nom et l'adresse de l'auteur, le genre, le nombre et la surface des œuvres à exposer.

Délai d'inscription : 30 avril 1954. *Les comités de l'Exposition.*

Adresse pour la réception des inscriptions :

Maurice Thiébaud, maître de dessin, La Coudre-Neuchâtel.

UN DEUIL

Nous avons le regret de signaler le départ de **M. Bolle**, que les collègues du Bas ont bien connu au moment où il était en fonctions au Château ou en tant qu'inspecteur scolaire. M. Bolle débuta comme instituteur à Cernier puis il obtint un brevet d'enseignement secondaire et la licence en sciences commerciales. Il se consacra un certain temps à l'enseignement privé puis il fut nommé premier secrétaire du Département de l'instruction publique. Enfin, en 1937, il fut appelé à l'inspection des écoles d'un des arrondissements du Vignoble, poste qu'il occupa jusqu'au moment de la retraite. Il était âgé de 76 ans. A la cérémonie d'incinération, le 28 mars, le pasteur releva les mérites du défunt, ainsi que M. Boni, inspecteur des écoles, au nom de l'autorité cantonale.

W. G.

JURA BERNOIS

DANS NOS ÉCOLES NORMALES

Le mouvement habituel de printemps ; les arrivées, les départs. Souhaitons aux nouveaux élèves des études fructueuses, aux nouveaux instituteurs et institutrices une carrière heureuse dans l'enseignement.

Voici d'abord les résultats des examens d'admission :

Ecole normale des institutrices, Delémont. Quinze admissions : Marthe Ackermann, Montsevelier ; Marianne Ballaman, Reconvilier ; Paulette Bellnot, Courroux ; Agnès Chapatte, Bienne ; Vincenette Châtelain, Tramelan ; Janine Gobat, Crémises ; Josette Hirtzel, Tavannes ; Marie Juillerat, Delémont ; Renée Racine, Buix ; Ginette Rais, Delémont ; Anne Ritzenthaler, Courgenay ; Blurette Schumacher, Bienne ; Simone Schwab, Bienne ; Miriam Schwar, Saint-Imier ; Christine Worpe, Bienne.

Ecole normale des instituteurs, Porrentruy. Dix-sept admissions : Von Allmen Blaise, Tavannes ; Bœgli Francis, Delémont ; Borruat Otto, Cortébert ; Cortat Maxime, Châtillon ; Crevoisier Alain, Glovelier ; Flotiron Vital, Malleray ; Froidevaux Laurent, Le Noirmont ; Hänggeli Claude, La Neuveville ; Hirschi Yvan, Le Fuet ; Jeandupeux Claude, Bienne ; Jolissaint Jean, Porrentruy ; Paroz Norbert, Tavannes ; Roueche Norbert, Lugnez ; Roulet Daniel, Porrentruy ; Saunier Alain, Reconvilier ; Schaller Maxime, Vicques ; Stadelmann Jacques, Delémont.

Quant aux candidats brevetés, ils forment la belle phalange de 22 institutrices et instituteurs, dont voici les noms :

Institutrices : Liliane Burri, Courrendlin ; Ella Châtelain, Bienne ; Yvonne Ory, Bienne ; Elisabeth Renfer, Delémont ; Françoise Robert, Orvin ; Monique Schaffner, Boécourt ; Irène Schindelholz, Vicques ; Jeanne Sémon, Delémont ; Simone Theubet, Bure ; Agnès Varrin, Courgenay ; Véréne Voisard, Les Pommerats ; Ellen Weber, Court.

Instituteurs : Amstutz Samuel, Moutier ; Berthoud Jean-Pierre, Bienne ; Chappuis Bernard, Delémont ; Frésard Michel, Le Noirmont ; Gerber Henri, Bourrignon ; Jeker Antoine, Moutier ; Joliat Jean-Louis, Courtételle ; Mathey-Prévot Jacky, Tramelan ; Mertenat Jean-Pierre, Delémont ; Voirol Marcel, Bienne.

(Communiqué par MM. les Directeurs des E. N.)

BIBLIOGRAPHIE

Paedagogica Belgica. Bibliographie et aperçu périodiques des études pédagogiques belges, par R.L. Plancke, professeur à l'Université de l'Etat, à Gand. (Ed. De Sikkel, rue Lamorinière 116, Anvers.)

Il s'agit ici de la 2e partie du tome III (1952) signalée dans le Bulletin No 2. Elle comprend 2 articles d'une certaine importance, écrits en flamand, sur « Les Publications de 1952 relatives à l'histoire de l'Enseignement et de l'Education en Belgique », par le prof. R.L. Plancke, et sur « le Dr M.C. Schuyton (1866-1948) et la Pédologie », par E. Jacobs.

Le volume se termine par les tables analytiques et nominatives des trois premiers volumes.

VARIÉTÉ

CROQUIS D'ÉCOLIERS

Le gamin des rues. Il est couleur poussière ou boue, selon la saison. Il mouille le bout de son index sale pour effacer une tache sur son cahier. En guise de sac, il a une ancienne panetière de berger qu'il porte en bandoulière. Il se mouche du coude et, quand il voit arriver

l'infirmière scolaire, se lèche les mains et s'improvise un peigne de ses cinq doigts écartés. N'ayant jamais été assis, il a l'arrière-train sans connaissance et doit remuer sans cesse pour faire diversion.

Rien ne l'intéresse, hormis les récréations, les congés et les vacances. Il appelle la maîtresse « Ses Colles » et, quand la cloche sonne, il se précipite dans le vestibule en criant : « Mon yeux, qu'est-ce que ça va gazer ! » Et, les après-midi de juin, quand, des fenêtres largement ouvertes, montent les cris des charretiers, le grincement des chars et le ronflement des moteurs, il regarde mélancoliquement les stores qui lui dérobent la rue, le monde perdu...

Le petit paysan. Il a entendu médire des régents à la maison et il s'en méfie. Il sait que ce sont des gens qui ne gagnent pas leur pain à la sueur de leur front, qui ont trois mois de vacances par année et qui, à 4 heures de l'après-midi, ont fini leur journée, des gens qui ont la vie facile et les mains blanches et qui, malgré gelées, grêle ou rebuses, « tirent leur paye » intégrale. Il considère l'école comme une chose de luxe qu'on peut s'offrir en hiver, mais qui passe à l'arrière-plan en été, quand les travaux des champs appellent au dehors.

Il manque souvent la classe : pour les foins, les regains, les pommes de terre, pour « poyer ou dépoyer les modzons ».

Quand, aux leçons de choses, on parle des occupations champêtres, c'est lui qui renseigne la maîtresse et il lui arrive, lorsqu'on conte comment Noé sortit de son arche, de demander : « Qu'est-ce qu'il a fait de tout le fumier ? ».

Le fils à papa. Le plus souvent, c'est un cancre, mais, comme il a un manteau de fourrure l'hiver et un répétiteur toute l'année, il jouit d'une certaine notoriété, d'autant plus qu'il paie assez largement le droit de copier sur ses voisins. Habitué à se servir d'une bonne pour mettre et ôter ses sandales, il est prêt le dernier aux leçons de gymnastique. Dans tous les domaines, d'ailleurs il est écolier amateur. Il se lie avec les forts en thème et les faibles au jeu, ce qui lui rapporte des 10 en classe et des « nius » aux récréations. Il parle de son auto, de son papa et sa villa comme d'autres parlent du bon Dieu. Il se fait des envieux, mais pas d'amis. Que lui importe, d'ailleurs ! A seize ans, il se hâtera d'oublier ceux avec lesquels les exigences de la vie scolaire le forcèrent, pour un temps, de vivre en promiscuité.

Le fils de « régent ». Il ne fait pas mentir le proverbe : « Ce sont les cordonniers le plus mal chaussés ». Il arrive à l'école en retard, il est le dernier à mettre des couvertures à ses livres et à ses cahiers. Il oublie, le samedi, de faire signer son carnet. Ses camarades le craignent un peu, à cause de son père. On le tient de près parce qu'il sait toujours quand il y aura des conférences et des vacances. Il s'approvisionne de « nius » dans le pupitre et de crayons dans l'armoire des fournitures. Il tire ses compositions de l'« Educateur ».

Plus tard, il ira au Collège, son père étant comme ces cuisiniers qui préfèrent faire goûter à leur famille la cuisine d'autrui.

M. Matter.

Partie pédagogique

STAGE D'ETUDES INTERNATIONAL

sur la contribution de l'enseignement des langues vivantes à l'éducation pour le civisme international

organisé par l'UNESCO à Nuwara Eliya (Ceylan) du 3 au 28 août 1953.

Rapport de M. Gilbert Etienne, délégué suisse

Remarques concernant les débats :

L'ensemble des délégués ont insisté sur l'adoption d'une « méthode directe » d'enseignement. On ne saurait faire apprendre le latin comme le français. Il convient de ne plus répéter les erreurs du passé et de rejeter l'ancienne « méthode grammaticale » afin de permettre à l'élève de s'exprimer aussi rapidement que possible. Une très large part doit être dévolue, surtout pour les débutants, à l'enseignement oral. Une sorte de drill peut rendre d'excellents services.

Dans le domaine des auxiliaires audio-visuels, il semble qu'il y ait encore beaucoup à faire. Les films américains montrés par le professeur Macquown remportèrent un succès extrêmement mince pour ne pas dire plus, présentant de graves défauts et démontrant à leur insu que la machine ne peut remplacer l'être humain dans ce domaine. Les services de la B.B.C. paraissent plus en avance et présentèrent un certain intérêt. En conclusion de ce débat, nous avons insisté sur le caractère *auxiliaire* de ces moyennes qui ne peuvent remplacer l'action directe du professeur.

Aspects politiques :

Même dans un domaine comme celui des langues vivantes, nous ne pouvions pas manquer d'aborder des questions politiques, et cela surtout dans une conférence qui réunissait de nombreuses délégations asiatiques. C'est un fait bien connu que l'enseignement de l'anglais en Inde, du hollandais en Indonésie, du français en Indochine, est étroitement lié à l'ensemble du problème colonial. Voyons les positions des différentes parties : asiatiques d'un côté, européennes — coloniales ou anciennement telles de l'autre.

Le premier point à relever est que souvent les Orientaux les plus hostiles à l'Occident sont précisément ceux qui sont les plus occidentalisés. Ce fait se présente d'une manière identique chez les Orientaux des régions les plus diverses, et je l'ai constaté une fois de plus à Nuwara Eliya. J'avais fait souvent cette remarque à Paris auprès de Nord-Africains, plus tard au Pakistan ou en Inde, ailleurs en compagnie de Cambodgiens ou d'Annamites. Il y a là une sorte de phénomène psycho-politique : les intellectuels formés à la Sorbonne ou à Cambridge se retournent contre leurs maîtres, adoptant souvent une attitude contradictoire : à la fois progressifs dans leurs pays, fiers de leur passé qu'ils évoquent fréquemment alors que même s'ils ne s'en rendent pas compte ils sont en train de porter le dernier coup à leurs anciennes civilisations déjà très altérées par la venue des Européens.

Ces gens-là feront preuve d'un nationalisme hypertrophié et d'une grande susceptibilité allant de pair avec une sorte de complexe d'infériorité. L'Oriental qui a conservé ses traditions sans fanatisme (et ce dernier point compte !) n'aura pas ce complexe et de ce fait il sera parfois plus facile de s'entendre avec lui.

Jusqu'à quel point l'animosité que tant d'Orientaux témoignent à l'égard de l'Occident est-elle justifiée ? Il est certain que l'Asiatique parfois exagère et charge l'Européen de tous ses maux, mais le fait demeure qu'il n'aura pas toujours tort dans sa rancœur contre le « colonisateur ». Il accusera volontiers l'ancienne métropole d'avoir imposé sa civilisation au détriment de la culture indigène, ailleurs il se plaindra que l'Europe n'a pas rempli la mission civilisatrice qu'elle prétendait assumer.

Prenons quelques exemples : tout d'abord l'Inde. Les Anglais ont laissé un grand nombre d'universités, de collèges distribuant la culture européenne, mais ne donnant pas une place suffisante à la pensée, aux langues, aux arts indiens. Par ailleurs certains dirigeants ont montré un mépris complet de la civilisation qu'ils trouvaient aux Indes. En plein XIX^e siècle un gouverneur comme Macaulay déclarait que « toute la littérature arabe et sanscrite ne valait pas un rayon d'un bonne bibliothèque européenne ». (Propos cité par l'historien d'art Havell.) Il s'agit là d'un cas d'une certaine mentalité européenne et même si cette attitude très « XIX^e » est dépassée depuis longtemps, il en reste tout de même des traces aujourd'hui. Les rancœurs qu'elle a soulevées ne sont pas complètement éteintes.

Passons à l'Indochine. Nous avons eu un exposé du délégué cambodgien sur l'enseignement dans son pays. Exposé très sévère pour la France. Avant la guerre il n'y avait dans tout le Cambodge (4 millions d'habitants) qu'un seul lycée qui ne distribuait que quatre ou cinq baccalauréats par an. La réponse de la délégation française donnée par le professeur Meile (de l'école des langues orientales) fut mesurée. M. Meile a pleinement reconnu certaines fautes du passé, les maladresses de certains fonctionnaires, mais il a rappelé l'œuvre positive dans le domaine de la culture que la France a accomplie. Pourtant, M. Meile me confiait cela en privé, l'Indochine, pays de 20 millions d'habitants, ne compte actuellement que 5 à 6 mille élèves secondaires. C'est évidemment fort peu et cela permettra au délégué cambodgien de mettre en doute la mission culturelle de la France.

Discuter les torts de chacun dépasserait le cadre de ce rapport. Ce qu'il faut comprendre, ce sont les raisons totalement ou seulement partiellement justifiées du ressentiment qu'éprouvent beaucoup d'Orientaux.

Venons-en aux délégations occidentales. Etaient représentés à Nuwara Eliya la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Canada et la Suisse. Il était significatif de voir l'importance de la délégation anglaise qui comptait jusqu'à six membres. Le Royaume-Uni fait de gros efforts pour conserver ses positions culturelles dans ses anciennes colonies ou pour en gagner d'autres.

La tentative que fait l'Inde de remplacer l'anglais par l'hindi comme langue officielle n'est évidemment pas dans les intérêts de la Grande-Bretagne, d'où certaines interventions, parfois maladroites, du délégué du British Council de Delhi en faveur du maintien de l'anglais en Inde.

L'unique délégué américain, le professeur Macquown qui n'arriva qu'au milieu du séminaire, se tint à l'écart de tous les débats d'ordre politico-culturel. Quant à la France, seul autre pays européen pouvant avoir des intérêts politiques, elle s'efforça de rappeler le rôle et l'importance du français dans le monde.

Prédominance de l'anglais :

Devant l'importance de l'anglais dans le monde, on eut parfois le sentiment que le but du séminaire ne portait que sur cette langue. Une déléguée singhalaise croyait même que tel était officiellement le cas ! Il est certain que l'anglais ne cesse de gagner du terrain, du Maroc jusqu'en Indonésie où le gouvernement de Djakarta a remplacé le hollandais, première langue étrangère obligatoire, par l'anglais. Le français qui se maintient encore dans le Proche-Orient et en Afghanistan perd des points devant l'influence grandissante des Etats-Unis dans ces pays.

Les services culturels et d'information américains sont extrêmement actifs et il ne faut pas oublier que la question linguistique va de pair avec la mise en valeur des pays sous-développés selon le point quatre du président Truman.

Il est clair que l'expansion d'une langue est toujours liée à des facteurs économiques et politiques. Il suffit pour s'en convaincre de se souvenir que le portugais, lingua franca dans l'Asie du Sud au XVI^e et au XVII^e siècle fut finalement détrôné par l'anglais en même temps que l'empire portugais se réduisait à quelques territoires.

Malgré l'importance politique que prennent les pays asiatiques, malgré aussi le développement de leurs langues indigènes, il ne semble pas que l'anglais soit près de disparaître. Trop de facteurs économiques sont en faveur de son maintien et de plus c'est le seul moyen de compréhension non seulement entre Orientaux et Occidentaux, mais aussi entre de nombreux Asiatiques eux-mêmes. Néanmoins, nous autres Européens nous aurions tort, et ceci surtout pour des raisons psychologiques, de continuer à négliger les langues asiatiques vivantes.

Position suisse :

Dans les conflits qui fréquemment opposent Orientaux et puissances occidentales, notre pays peut jouer un rôle utile. D'une part, notre renom est grand en Asie où l'on nous fait confiance, et d'autre part, nous entretenons des relations amicales avec nos voisins européens. De plus, notre position n'est pas gênée par des considérations d'ordre politique, puisque nous n'avons pas d'intérêts politiques directs dans cette partie du monde. En adoptant une attitude objective, nous pouvons jouer un rôle conciliant et c'est cette ligne de conduite que je me suis efforcé de suivre.

Durant les débats que nous avons eus sur l'humanisme, le professeur Landré nous fit un long exposé en se limitant à ce point de vue purement occidental. Il me semble fâcheux que dans une conférence eurasiatique on se borne à parler de l'humanisme, aussi ai-je dû intervenir pour insister sur le fait que cette forme de pensée est inconnue de toutes les civilisations orientales qu'il conviendrait de prendre également en considération. Il faut absolument dépasser le cadre du XIXe siècle avec sa culture basée sur l'Europe et l'antiquité gréco-romaine. Que nous le voulions ou non, nous devons nous habituer à penser en termes mondiaux. En connaissant mieux les civilisations asiatiques, il nous sera beaucoup plus facile de nous entretenir avec les Orientaux car, si notre horizon intellectuel s'arrête aux Dardanelles et au rocher de Gibraltar, nous risquons de commettre bon nombre d'erreurs, surtout à une conférence qui se tient en Asie.

Dans la suite de nos discussions, ainsi que j'y ai fait allusion plus haut, on eut parfois l'impression que l'anglais était la seule langue vivante qui nous intéressait d'où certains remous parmi plusieurs délégations des deux parties du globe. Je me suis efforcé, dans la mesure de mes moyens, d'insister sur l'importance d'autres langues. Il est indiscutable qu'aujourd'hui tout être un peu cultivé et qui désire sortir de sa ville ou de son village doit savoir l'anglais, mais cela ne signifie pas qu'il ne doive apprendre que cette langue. La Suisse et d'autres pays sont là pour montrer que l'on peut fort bien étudier plus d'une langue étrangère. Et cette dernière question a soulevé un certain intérêt chez plusieurs délégations asiatiques, notamment l'Inde et le Pakistan. Le cas de nos trois langues officielles peut suggérer quelques idées à ces pays qui cherchent une solution aux difficultés soulevées par la présence de plusieurs langues dans leurs territoires.

J'ai aussi relevé que, contrairement à ce que l'on croit trop souvent à l'étranger, chaque Suisse ne trouve pas dans son berceau l'allemand, le français et l'italien ! Même si nous sommes dans une situation privilégiée de par notre position centrale, la principale raison pour laquelle nous avons de nombreux bilingues ou « trilingues » réside dans nos systèmes scolaires qui généralement imposent deux langues vivantes en plus de la langue maternelle. Si l'on compare nos méthodes d'enseignement des langues vivantes à celles d'autres pays, j'ai l'impression que nous sommes en avance sur beaucoup qui ne donnent pas à cette discipline une place suffisante dans leurs programmes scolaires.

Gilbert Etienne.

ÉDUCATION CIVIQUE INTERNATIONALE

Un groupe de travail spécialement institué en 1951 par le Conseil exécutif de l'Unesco pour préparer un projet de programme d'éducation civique internationale, déclare dans son rapport :

« Un programme d'éducation civique internationale doit notamment :

1. Faire comprendre les raisons profondes qui expliquent, dans le passé et dans le présent, la diversité des modes de vie des différents

- peuples, de leurs traditions, de leurs traits principaux de caractère, de leurs problèmes et des solutions qu'ils y ont apportées.
2. Faire comprendre que la civilisation repose sur un ensemble de dettes réciproques entre les nations, en insistant sur l'interdépendance des peuples.
 3. Faire comprendre que tous les progrès intellectuels, techniques et moraux des différents peuples, à travers les âges constituent peu à peu un patrimoine commun à toute l'humanité. Si le monde reste divisé par des intérêts et des passions politiques, l'interdépendance des peuples s'affirme pourtant chaque jour dans tous les domaines. Une organisation internationale du monde est non seulement nécessaire, mais elle est maintenant possible.
 4. Faire comprendre qu'il est du devoir et de l'intérêt des Etats de coopérer au sein des organisations internationales, quelles que soient leurs différences de doctrines et de style de vie.
 5. Faire comprendre que les engagements librement souscrits par les Etats membres des organisations internationales n'auront de valeur que dans la mesure où les peuples y apporteront leur concours actif et efficace.
 6. Faire comprendre qu'une communauté internationale conçue selon l'esprit de la Charte des Nations Unies et de la déclaration universelle des Droits de l'Homme rend indispensable la formation d'un civisme international.
 7. Aider les peuples, et notamment la jeunesse, à prendre conscience de leurs responsabilités vis-à-vis de cette communauté et de la paix.
 8. Encourager chez l'enfant le développement de saines dispositions à l'égard de la société, en vue d'une meilleure compréhension et d'une meilleure coopération internationale. »

POÈME

UN COIN DE CIEL

*Allons ! Allons ! petites pervenches,
Réveillez-vous en ce matin !
C'est le printemps et c'est dimanche,
Dans tous les bois et les chemins.
Où cachez-vous, où cachez-vous
Le coin de ciel qui se dévoile ?
Où êtes-vous ? Où êtes-vous ?
Je vois un ruisseau bleu d'étoiles...
Le Paradis est tombé là,
Où sont vos yeux, mes amoureuses ;
D'ici le printemps s'envola,
Petites merveilles joyeuses,
Dans l'ombre des cœurs endormis,
Vous parlez de beautés nouvelles ;
Et viennent les hirondelles,
Pour fêter le printemps joli !*

Marcelle Pellaux-Cousin.

GEOGRAPHIE : QUESTIONS D'INTELLIGENCE

Quel rapport y a-t-il entre la puissance navale de l'Angleterre et ses ressources en charbon ?

- R. L'Angleterre, au temps de la marine à vapeur, disposait du combustible nécessaire, d'un lest bon à placer partout en échange de matières premières.

Pourquoi peut-on dire des Ecossais qu'ils sont les piliers de l'Empire britannique ?

- R. L'Ecosse a toujours fourni une part importante à l'émigration (pauvreté) et les montagnards écossais ont une réputation bien établie de ténacité.

Pourquoi le Norvégien est-il actif sur mer, alors que son voisin le Suédois est un terrien ?

- R. Le Norvégien n'attend rien d'un sol trop pauvre, par contre il a devant lui la mer ouverte et libre.

Le Suédois trouve moyen de vivre sur un pays plus riche et il n'a devant lui qu'un grand lac la Baltique gelé en hiver le long des côtes.

Pourquoi range-t-on le Danemark parmi les Scandinaves ?

- R. Toute l'histoire du Danemark est orientée vers le nord et il a en commun avec les autres Etats scandinaves le même type de civilisation.

Quelle est, au premier coup d'œil, la supériorité de Hambourg sur Brême, de Rotterdam sur Anvers ?

- R. Hambourg sur l'Elbe et Rotterdam sur le Rhin sont les débouchés maritimes d'immenses territoires drainés par ces deux grands fleuves navigables.

Pourquoi l'U.R.S.S. attache-t-elle une si grande importance à la côte mourmane, qu'elle n'a pas tardé à relier cette côte par voie ferrée à Leningrad et à Moscou ?

- R. C'est la seule côte russe toujours libres de glaces et sur une mer ouverte.

Alors que les Français établis en Suisse sont presque tous groupés en Suisse romande, pourquoi les Italiens sont-ils dispersés dans tout le pays ?

- R. La majeure partie des Italiens établis en Suisse travaille dans l'industrie du bâtiment qui est de partout.

Si la Suisse veut tirer parti de ses pâturages, pourquoi doit-elle consacrer aux cultures fourragères de grandes étendues des régions basses ?

- R. Parce que les pâturages ne sont utilisables que pendant quelques mois d'été et que les fourrages de la plaine sont nécessaires pour le reste de l'année.

Comment se fait-il que le vignoble valaisan soit le seul qui ait augmenté alors que la vigne reculait partout en Suisse ?

- R. Les cônes de déjection des affluents de la rive droite du Rhône, bien exposés, ont été aménagés et voués à la vigne qui y réussit.

Comment la Suisse, en dépit de sa petitesse, peut-elle présenter une végétation aussi variée que celle qu'on rencontre du sud au nord de l'Europe ?

- R. Elle offre en altitude ce que l'Europe offre en latitude.

Pour quelle raison les frontières d'Uri débordent-elles de tous côtés les chaînes enserrant la vallée de la Reuss ?

- R. Les versants de la vallée de la Reuss sont si abrupts que les pâturages y sont rares, d'où la nécessité pour les Urnais d'occuper des alpages au delà de leurs limites naturelles (Klausen, Kinzig, Surènes).

Pourquoi, dans les cantons bilingues, la limite des langues est-elle moins stable que là où elle s'appuie sur des frontières cantonales ?

- R. Les cantons bilingues (Valais, Fribourg, Berne) ne sont pas armés pour maintenir les situations acquises par les langues. Au contraire, là où une seule langue est officielle (Vaud), celle-ci se défend et la minorité doit s'assimiler.

On se plaint volontiers de la cherté des tarifs ferroviaires suisses. Comment cela s'explique-t-il ?

- R. Frais d'établissement très élevés. Usure rapide du matériel en pays accidenté et frais d'exploitation plus élevés qu'en pays plat. Sécurité. Tenue du personnel.

En quoi la politique de neutralité a-t-elle agi favorablement sur la vie économique de la Suisse ?

- R. Guerres évitées. Maintien de l'outillage et de la main-d'œuvre agricole et industrielle. Afflux de capitaux. Possibilités pour les Suisses de trafiquer avec tous les pays sans éveiller de craintes, etc.

R. M.

BIBLIOGRAPHIE

Les dessins des enfants, par Juliette Boutonier, préface de Gaston Bachelard. 125 pages. Paris, Edit. du Scarabée (CEMEA), 1953.

De 11 ans à l'adolescence, le dessin de l'enfant est peu productif. Mais avant, combien de richesses ! Il importe de les accueillir et de ne pas empêcher l'enfant, par de vaines directives d'adultes, de « s'exprimer ». Quelle utilisation, psychologique et pédagogique, faire des productions enfantines, en particulier et en classe. Mme Favez-Boutonier nous l'enseigne, en peu de pages, avec des reproductions de dessins significatifs à l'appui, dans un exposé qui fait le point sur l'état actuel des connaissances en la matière.

J.-C. E.

Comment étudier le comportement des enfants, par Gertrude Driscoll.
113 pages. Paris, Edit. du Scarabée (CEMEA), 1954.

Traduit de l'anglais, ce succinct exposé des méthodes d'observation du comportement des enfants de 6 à 12 ans à l'école et dans les groupes, nous documente sur l'esprit des écoles américaines, desquelles nous avons encore beaucoup à apprendre, et fournit des moyens simples à qui se propose d'assurer à chacun de ses élèves les meilleures conditions de développement. Comment notamment établir le contact avec les parents ? Il y a là tout un art, que l'auteur essaie de définir.

J.-C. E.

On traiterait de criminel celui qui ferait à son prochain ce que le buveur se fait à lui-même.

M. Boven, ancien procureur général.

INSTITUT JAQUES-DALCROZE GENÈVE

Rythmique - musique

COURS DE VACANCES

5 au 14 août 1954

- a) cours réservé aux professeurs de la méthode
- b) cours réservé aux anciens élèves
- c) cours élémentaire d'information générale

Ouverture du semestre d'hiver: 13 septembre.

Inscriptions et renseignements au Secrétariat, Terrassière 44 Genève

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

Imprimerie
CORBAZ S.A.

Montreux

*Même quand on est délicat...
on peut manger tous les jours
de la salade, mais faite au*



Citrovin

le vinaigre de citron doux et digestible, apprécié depuis plus de 40 ans.

Nouveau! La délicieuse mayonnaise au Citrovin en tube à garnir

Citrovin Zofingen

Mayonnaise

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

Ecole Hermès

Rue Pépinet 3

LAUSANNE

Tél. 22.22.29

STÉNO-DACTYLOGRAPHIE BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES

Placement gratuit des élèves

LES COURS PEUVENT COMMENCER A TOUTE ÉPOQUE

FONJALLAZ & OETIKER

MACHINES, MEUBLES ET FOURNITURES DE BUREAU
ST-LAURENT 32 - LAUSANNE

Collège Pierre Viret

Ch. des Cèdres 3

Lausanne

Tél. 24.15.79

prépare aux

Collèges

Gymnases

Maturités

ECOLE NORMALE

★

1944 81 élèves

1954 205 élèves

Dir. Paul Cardinaux

Louis Vullièmoz

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Polytechnicum.**

Enseignements par petites classes.

Dir. M. Jomini.

PAPETERIE DE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 226 millions



L'achat d'une Singer

vous assure une machine à coudre d'une marche
irréprochable, inusable, avec garantie d'une marque
centenaire

Cie des Machines à coudre Singer S. A.
Magasin dans chaque ville importante

Phag-Arome



Savoureux

EXTRAIT VITAMINE POUR

TARTINES ET ASSAISONNEMENT DE TOUT METS